

«DROITS À POLLUER» : PRODUIRE MOINS POUR GAGNER PLUS

Des industriels mettent leurs infrastructures en sommeil et revendent les «droits à polluer» obtenus gratuitement de Bruxelles. Ne rien produire peut vraiment rapporter gros.



Hauts fourneaux dans la vallée de la Fensch : «C'est une industrie vraiment verte : elle rapporte davantage à l'arrêt qu'en activité...» Crédit Vincent Kessler / Reuters

Tout bien considéré, le score médiocre d'Éva Joly à la présidentielle n'est peut-être pas dû à [la terrible indigence de sa campagne](#). Ou alors pas seulement. Non, si ça se trouve, les électeurs ont commencé à se rencarder sur la manière dont sa « [décroissance verte](#) » risquait de les affecter et, en ces temps de vaches maigres, ont décidé que ce n'était pas encore au point...

Oh, je n'ai rien contre l'écologie en soi (je trie mes déchets dans mes trois poubelles avec application et je circule à vélo), mais je lis dans *Le Monde* que, grâce à la vente de ses « [droits à polluer](#) », c'est désormais [en produisant moins d'acier qu'Arcelor-Mittal se remplit les poches](#).

Je ne sais pas si vous êtes familier du concept, alors je le résume : les entreprises industrielles ayant besoin de répandre des cochonneries dans la nature se voient octroyer gracieusement un certain volume d'émissions par l'Union européenne ; elles peuvent alors s'en servir pour employer des gens à fabriquer des trucs qui seront vendus à d'autres gens. C'est

ce que l'on appelle faire de la « croissance verte », puisque des richesses continuent d'être produites mais que l'environnement est (relativement) préservé par l'existence de ces quotas.

Idéalement, ça incite même l'industriel à innover pour produire plus sans polluer davantage.

Le hic, c'est qu'un autre moyen de profiter du système consiste à ne plus rien produire du tout pour se contenter de revendre ses droits à polluer à un tiers. Ça reste vaguement vert parce que les volumes effectifs d'émissions n'augmentent pas, mais ça commence à y ressembler sacrément, à cette fameuse décroissance...

Entre 2010 et 2011, assure *Le Monde*, Arcelor-Mittal s'est ainsi débrouillé pour empocher 233 millions de dollars en mettant des installations « en sommeil » et en négociant une partie de ses quotas de rejet de dioxyde de carbone sur les marchés.

« Cela veut dire qu'il gagne autant voire plus en arrêtant ses hauts-fourneaux qu'en les faisant fonctionner. On marche sur la tête ! » s'étrangle un syndicaliste interrogé par le quotidien.

Mais à Bruxelles, on n'est pas si bête et l'on a évidemment compris que d'aucuns cherchaient à jouer au plus fin. A partir de 2013, il ne sera plus possible de conserver ses droits à polluer pour les revendre si l'infrastructure pour laquelle ils sont obtenus n'est qu'en arrêt temporaire ([comme le fameux Florange](#), par exemple).

Hum, je ne veux pas faire de mauvais esprit, mais si ni la production ni les mises en sommeil ne rapportent, il ne restera plus que les arrêts définitifs pour gagner sa vie. Faire plus vert et plus décroissant, on aura du mal..